

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/09/2019

Dossier complet le :

20/09/2019

N° d'enregistrement :

DRIEE-UD95-005-2019

1. Intitulé du projet

Extension de la capacité de stockage du site BARJANE prévu au sein de la ZAC de la Butte aux Bergers – Louvres (95)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BARJANE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Emmanuel LISCOUET, Directeur des Opérations

RCS / SIRET

4 9 2 3 3 1 3 4 3 0 0 0 3 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1: Installations classées pour la protection de l'environnement	Le site BARJANE est classé à Autorisation ICPE et ne change pas de classement suite à l'extension prévue.
Sous-catégorie: a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Toutefois, l'extension de 6 000 m ² (cf. ci-après) atteint en elle-même le seuil d'enregistrement ICPE au titre des rubriques suivantes : 1510, 1530, 1532, 2662, 2663.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Pour son site logistique situé à Louvres (95), la société Barjane a déposé en 2016, puis complété en 2017, un dossier de demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique d'une superficie de stockage de 30 000 m². Ce site a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°IC-19-024, datant du 22 mars 2019.

Un permis de construire a également été obtenu en mai 2017, pour une surface de 31 486 m² au total.

L'exploitant souhaite maintenant :

- agrandir la surface du bâtiment et rajouter une cellule de stockage de 6000 m², portant la superficie totale de stockage à 36 000 m² (contre 30 000 m² actuellement)
- avec à la marge, une réorganisation locaux annexes (bureaux, locaux techniques) et des aménagements extérieurs associés (voiries, bassins)
- sans pour autant que cela ne modifie le projet d'un point de vue général

A noter que la construction a démarré en juillet dernier sur la base des autorisations obtenues en 2017 (PC) et 2019 (ICPE).

4.2 Objectifs du projet

Les modifications prévues au sein du site BARJANE ont principalement pour objectif d'agrandir la capacité de stockage. Le détail des modifications prévues est exposé ci-dessous:

- 1) Le bâtiment de 30.000 m² devient multilocataire (2), et voit sa surface augmentée à 36.000 m² (cellule sup. au Nord)
- 2) Le bâtiment devient mono-face (une seule façade à quais à l'Ouest), les parkings VL disposés sur la façade Est.
- 3) Le bâtiment d'entrepôt, prévu initialement avec 5 cellules de 6.000 m², sera désormais constitué de 4 cellules : - Cellule 1 : 12.000 m², - Cellule 2 : 12.000 m², - Cellule 3 : 6.000 m², - Cellule 4 : extension, objet du présent dossier, de 6 000 m².
- 4) Les bureaux, auparavant prévues au droit de la cellule 5 et sur R+2, seront désormais répartis sur 3 blocs : - Cellule 1 : 710 m² en R+1, - Cellule 2/3 côté quai : 200 m² en RDC, - Cellule 2/3 côté parking : 320 m² en RDC.
- 5) Le local de charge de 439 m² sur le pignon Nord fait place à 3 locaux de charge (1 pour chaque façade : Nord, Est et Ouest)
- 6) La charpente mixte (bois-béton) sera remplacée par une charpente béton.
- 7) La hauteur libre sous poutre passe de 10,50 m à 12,20 m.
- 8) La hauteur à l'acrotère passe de 12,85 m à 14,60 m.
- 9) La configuration de la toiture (bi-pente avec un seul faitage), sera modifiée pour un faitage par trame de charpente.
- 10) L'évacuation des EP de toiture sera traitée par Siphoides (prévue gravitaire initialement).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de réalisation de la plateforme logistique consiste en plusieurs étapes successives et/ou concomitantes :

- déblais/remblais des terres sur le terrain afin d'obtenir une surface plane,
- terrassement,
- réalisation de fondations et de réseaux enterrés (énergies et fluides),
- réalisation de l'entrepôt (charpente, clos-couvert...),
- aménagement des cellules de stockage (racks, process industriels, locaux techniques, bureaux),
- finalisation des aires extérieures (voiries, parkings, bassins de rétention, espaces verts),

Planning prévisionnel : 8,5 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation de la plateforme logistique consistera en la réception, au stockage, à la préparation et à l'expédition des produits conditionnés vers les centres de vente des sociétés locataires du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire a été délivré en mai 2017 pour le projet initial (30 000 m² de stockage).

Celui-ci a aussi fait l'objet d'une procédure d'autorisation d'exploiter l'installation ICPE, qui intégrait une étude d'impact. L'accord de la préfecture a été émis à travers l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°IC-19-024, datant du 22 mars 2019.

Pour la présente extension :

- Un agrément pour le projet modificatif a été délivré par la Préfecture le 24 mai 2019 (permettant l'extension)
- Un dossier de Porter à Connaissance a été transmis à la Préfecture et la DRIEE
- Et l'extension en elle-même, dépassant les seuils d'enregistrement ICPE (au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662 et 2663), nécessite la présente procédure d'examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de planchers incluant la surface d'aménagement de la parcelle	
- Parcelle Lot 4	81.293 m ²
- Entrepôt	35.937 m ²
- Bureaux/locaux sociaux	1.197 m ²
- Local gardien	49 m ²
- Locaux techniques	542 m ²
- Voiries et aires de stationnement	22.057 m ²
- Espaces verts et bassins de rétention végétalisés	19.943 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC de la Butte aux Bergers
Commune de LOUVRES 95380

Coordonnées géographiques¹

Long. 49°02'53" Lat. 2°29'05"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Louvres (95380)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet a fait l'objet d'une procédure d'autorisation ICPE (dossier déposé en 2016 et complété en 2017), avec un dossier intégrant une étude d'impact et ayant été soumis à enquête publique. Cette procédure a été finalisée par un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n° IC-19-024, datant du 22 mars 2019.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site inscrit "Plaine de France" est présent à environ 500 mètres au nord-ouest du site Barjane.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est basé sur un équilibre des déblais et remblais sur l'emprise de la parcelle. Un léger excédent de terre végétale pourra cependant être évacué.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Barjane s'intègre sur une parcelle urbanisable de la ZAC de la Buttes aux Bergers. Et la présente extension n'augmente pas la surface de la parcelle initiale;
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic routier induit par l'activité de l'entrepôt sera très variable en fonction des périodes et de l'activité des sociétés utilisatrices du bâtiment. Il est prévu : - du trafic de véhicules légers (mouvements du personnel) : 400 mouvements - du trafic de véhicules routiers : environ 300 mouvements. NOTA important : L'extension prévue n'engendre pas d'augmentation du trafic routier indiqué dans le l'étude d'impact du dossier initial (surestimé)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'établissement s'inscrit dans une zone n'ayant pas un voisinage direct présentant une sensibilité particulière (école, hôpital..). Il se situe en effet dans une zone destinée à accueillir des activités tertiaires et industrielles. Il est par ailleurs rappelé que les activités d'un entrepôt logistique ne sont pas de nature bruyante. Les mesures réalisées en phase d'exploitation permettront de s'assurer de la conformité des niveaux sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Emissions			
Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques sur site sont principalement liés au trafic routier. Après analyse, on peut affirmer que le risque de pollution atmosphérique est limité et maîtrisé, c des mesures organisationnelles mises en place(limitation de vitesse, contrôle, entretien et maintenance des installations).</p> <p>NOTA important : L'extension prévue n'engendre pas d'augmentation du trafic routier indiqué dans le l'étude d'impact du dossier initial (surestimé)</p>	
Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pas de modification du type de rejets par rapport au dossier initial.</p> <p>L'extension a été prise en compte lors de la mise à jour de la notice hydraulique du site (en Annexe). Il convient de noter que l'augmentation de la surface imperméabilisée est relativement faible (remplacement de voiries du projet initial par de la surface bâtie).</p>	
Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets attendus seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets provenant du fonctionnement de l'entrepôt (emballages, marchandises) - Déchets provenant des bureaux et locaux sociaux (ordures ménagères) - Déchets provenant des opérations d'entretien <p>L'extension prévue augmentera les déchets produits (entrepôt et entretien). Ceux-ci seront gérés par l'exploitant conformément à la réglementation en vigueur.</p>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Effets sur le trafic routier:

D'une manière générale, le projet de création de ZAC (incluant l'exploitation du bâtiment Barjane) va augmenter le trafic sur l'ensemble des voiries de la zone d'étude. Ces trafics seront principalement liés au trajet domicile-travail des salariés et aux activités des entreprises, notamment les livraisons.

Le projet de site logistique situé au Nord du site Barjane (projet développé par PANHARD) générera un trafic estimé à 100 PL et 140 VL par jour soit en mouvements 200 PL et 280 VL. Pour mémoire le projet Barjane estime un trafic de 150 PL/jour et 200 VL / jour, soit 300 mouvements de PL et 400 de VL (données inchangées par rapport au projet initial).

Ces projets s'implantant dans une ZAC récente, ces trafics ont été pris en compte par l'Aménageur de la ZAC dans ses études d'ensemble à l'échelle de la ZAC. Sur cette base les infrastructures internes de celle-ci, comme celles de raccordement au réseau routier proche, ont été réalisées (notamment l'échangeur avec la N104).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Comme indiqué plus avant, l'extension prévue sur le site Barjane (pour rappel, 6 000 m² pour 30 000 m²) n'apporte pas plus d'effets que le projet initial déjà autorisé. L'analyse détaillée des impacts du projet est réalisée dans l'étude d'impact initiale du site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension Barjane devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes:

- Le projet a déjà été autorisé récemment (mars 2019), après une instruction complète ICPE avec une étude d'impact-
- Après analyse détaillée, aucune nuisance complémentaire sur l'environnement ou la santé n'est attendue suite aux modifications prévues (extension)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Notice hydraulique - juin 2019
- Etude d'Impact du dossier initial
- Dossier de Porter à connaissance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Chateaneuf le Rouge

le, 16/09/2019

Signature



